

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, session 2022, dans l'académie de BORDEAUX.**

Le président de l'Université de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure et des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de BORDEAUX, au titre de l'année 2022 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, au titre de l'année 2022, dans l'académie de BORDEAUX :

Madame SERRES Sylvie, ingénieure d'études hors classe, présidente, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Monsieur LAGARRIGUE Alain, assistant ingénieur cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique, Talence.

Madame BOTTIN Gwenaëlle, ingénieure d'études hors classe, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur DUBOURG Jean, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Université de Bordeaux, Talence.

Fait à Talence, le 9 mai 2022

La Directrice Générale des Services Adjointe,

Marie Béatrice CELABE

